

**Stéphanie LACHAUD, *Vin, vigne et vigneronns en Sauternais, des années 1650 à la fin de l'Ancien Régime*, thèse de doctorat d'histoire, 1231 p. dactyl., soutenue le 14 juin 2010 (Université Bordeaux III-Michel de Montaigne).**

*Jury : Gérard Béaur, directeur d'études au CNRS et à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (rapporteur) ; Olivier Chaline, professeur à l'université Paris IV-Sorbonne (rapporteur) ; Laurent Coste, professeur à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III ; Michel Figeac, professeur à l'université Michel de Montaigne-Bordeaux III (directeur de la thèse) ; Jean-Pierre Jessenne, professeur à l'université Charles de Gaulle-Lille III ; Jean-Pierre Poussou, professeur émérite à l'université Paris IV-Sorbonne (président du jury).*

Entre les années 1650 et la fin de l'Ancien Régime, le vignoble bordelais connut une période inédite d'essor et de transformations, liée à la prospérité de la ville de Bordeaux ainsi qu'à la forte demande en vins au niveau européen. Le Sauternais participa largement à la mise en place d'une production viticole reconnue pour sa qualité autant que pour son identité. Volontairement localisée, l'étude du vignoble de la région de Sauternes permet de saisir au plus près les mutations d'un espace productif, pour en comprendre les mécanismes, les modalités et les limites sur un siècle et demi d'étude. Comment le Sauternais, pays encore mal individualisé et qui ne comptait pas encore au début de l'époque moderne parmi les grands vignobles bordelais, est-il devenu aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles un territoire marqué par la vigne et produisant un vin blanc très réputé ?

En premier lieu, l'analyse du cadre physique et humain de la production viticole se révèle riche d'enseignements. Milieu naturel favorable, grâce au sol graveleux et aux brumes du Ciron, le Sauternais n'en demeure pas moins un produit historique, un espace humain que les archives des institutions administrant la Guyenne, les minutes notariales, les papiers des négociants bordelais ou des fonds privés, éclairent. Le Sauternais moderne se définit progressivement en tant que vignoble, car la conversion de larges espaces en vigne se déroula sur un temps relativement long. Encore en construction à l'époque moderne, ce territoire répondait à une délimitation spatiale souple, selon une logique de centre et de périphéries en fonction d'une diversité de critères naturels autant historiques qu'humains. Les paroisses de Sauternes, Bommès, Barsac et Preignac constituaient le cœur du vignoble, tandis que Cérons et Fargues formaient des périphéries intégrées. Un troisième et dernier groupe de paroisses, composé de Pujols et Illats, se distinguait par une plus forte marginalité territoriale et représentait un espace d'interface entre vignoble et forêt. Ainsi, la vigne révélait le lien qui unissait les sociétés à leur environnement. La mise en évidence spatialisée de cette composante socioculturelle offre, en creux, une définition relative et générale de ce qu'était un vignoble moderne. Par ailleurs, la répartition des hommes et des terres en Sauternais témoigne de la croissance ordinaire d'une population rurale de Guyenne, pendant que l'évolution du peuplement souligne l'influence démographique particulière de la vigne, car cette culture nécessitait une main d'œuvre nombreuse, présente tout au long de l'année. Le terroir viticole apparaît comme un système aux interactions multiples, où cultures et populations interagissaient. La transformation du modèle seigneurial du Sauternais en atteste, avec la mutation progressive des maisons nobles traditionnelles en châteaux viticoles, c'est-à-dire en exploitations modernisées, orientées vers une culture spéculative. Les seigneurs exerçaient une emprise économique sur l'espace qu'ils dominaient et usaient régulièrement des droits féodaux au service de la modernisation et de l'amélioration de la culture de la vigne, de manière à mieux contrôler la production. Le château viticole illustre la supériorité socioéconomique d'élites nobiliaires ou bourgeoises en quête de placement foncier, d'ascension ou d'affirmation sociales. La vigne constituait alors le support d'investissements et de trajectoires de vie. La période 1650-1789 vit l'émergence de la vigne comme objet de convoitise et de spéculation foncière croissantes. À la veille de la Révolution française, elle avait conquis de nombreuses parcelles du Sauternais, surtout les sols les plus aptes à produire du vin. Ce siècle et demi d'histoire a durablement transformé la donne paysagère. Néanmoins, l'omniprésence de la vigne n'excluait pas la production de céréales dans le cadre des joualles encore largement répandues, notamment chez les vigneronns. La spécialisation culturelle ne se fit que progressivement et fut, d'abord, amorcée dans le cadre des

châteaux, qui réunissaient les conditions matérielles, spatiales et économiques pour promouvoir une culture spéculative. À l'époque moderne, le vignoble du Sauternais se caractérisait donc par de vigoureux contrastes. Chez les vigneron, le patrimoine souvent modeste et morcelé, consistait en petites parcelles qui voyaient alterner vigne et céréales ou légumineuses, car la polyculture restait un impératif alimentaire fondamental. Les grands domaines nobiliaires et bourgeois, quant à eux, étaient plus ouverts à une production destinée à la vente. Entre les deux, de multiples modèles d'exploitation existaient, aux mains de laboureurs ou de vigneron aisés, qui accordaient une large place à la vigne sans pour autant abandonner le principe de diversification des productions. Beaucoup de grands propriétaires occupaient un emploi à Bordeaux, mais la plupart d'entre eux résidaient sur place une bonne partie de l'année. Cette particularité se retrouve dans l'examen du marché foncier, qui restait majoritairement aux mains des locaux. Le Sauternais affichait ici une réelle originalité, qui n'excluait pas l'intervention d'investisseurs extérieurs, notamment urbains. Mais le tissu seigneurial relativement dense et ancien constituait le support de prédilection du développement viticole. Nobles, marchands, négociants ou bourgeois installés en Sauternais s'étaient appropriés un nombre croissant de terres viticoles. À cela s'ajoutait une croissance démographique caractéristique des campagnes du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui offrait une main-d'œuvre paysanne prête à grossir les rangs du salariat viticole, nécessaire au fonctionnement des châteaux, souvent parce que les propres terres de ces petits vigneron ne suffisaient pas à les faire vivre toute l'année. En outre, la conjoncture agricole globalement favorable au monde rural au XVIII<sup>e</sup> siècle associée à la possibilité donnée aux paysans de pratiquer une activité viticole plus commerciale, même si elle était rarement exclusive, contribua au développement du marché foncier viticole. Toutefois, l'acquisition de terres à vigne restait, pour beaucoup d'hommes et de femmes, un acte solennel dans la mesure où elle ne produisait que peu de fois dans une vie. L'histoire du vin du Sauternais relève donc très largement de l'histoire des mécanismes de circulation des biens fonds qui permet de comprendre le rapport des individus à la propriété, les relations entre les différents producteurs de vin et les consommateurs.

En effet, la croissance des surfaces en vigne ne peut être séparée des mutations de la production viticole et de l'avènement d'une certaine forme de qualité, qui marquèrent fortement le Sauternais des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Les châteaux promurent de nouveaux modes d'exploitation, où le faire-valoir direct jouait un rôle prépondérant. Le recours à une main d'œuvre salariée de plus en plus nombreuse offrait aux propriétaires une souplesse d'organisation autant qu'un contrôle accru sur les travaux de la vigne. Cette logique économique nouvelle était intrinsèquement liée à de nombreux remaniements fonciers, remembrements et politiques d'échanges ou d'achats de vigne, qui visaient à agrandir les domaines et à regrouper les parcelles pour à en rationaliser l'exploitation. Par ailleurs, c'est dans le cadre de ces exploitations d'un genre nouveau que l'on travailla beaucoup sur les sols avec des amendements, des drainages et diverses méthodes de bonification des terres viticoles, car les élites propriétaires disposaient de l'information et des moyens financiers. De là, de nouvelles techniques de culture de la vigne et d'élevage du vin commencèrent à se diffuser progressivement au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'ensemble du vignoble. En effet, la découverte de la pourriture noble et des procédés de bonification du vin par le vieillissement, ouvrirent la voie à l'affirmation d'une production de qualité en Sauternais, liée à l'émergence d'une prospérité et de valeurs nouvelles du siècle des Lumières, qui renouvelèrent profondément les habitudes de consommation du vin. La viticulture s'en trouva progressivement modifiée, même si les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne constituèrent qu'une étape avant la grande révolution agricole et les énormes mutations commerciales du XIX<sup>e</sup> siècle. Les rendements encore élevés de la production viticole et la présence relativement fréquente de vigne rouge en Sauternais semblaient assez éloignés de l'idée que l'on se fait aujourd'hui d'un vin de qualité. En outre, la vulnérabilité aux aléas climatiques était telle qu'il existait d'importantes variations interannuelles des rendements et, par conséquent, de la valeur du vin, ce qui rendait aléatoires les revenus des exploitations. Rarement la production des plus fameux châteaux viticoles du Sauternais suffit, à elle seule, à bâtir des fortunes. En revanche, elle contribua à forger une réputation et une honorabilité lourdes de sens dans la société d'Ancien Régime. En effet, seule une poignée de grands propriétaires avait les moyens d'initier et de poursuivre, avant qu'elle ne fasse totalement ses preuves, l'aventure du vin blanc doux. Avec l'émergence d'une viticulture de plus en plus soignée, les prix des vins grimperent et les capitaux nécessaires aussi, tout comme le seuil minimal d'exploitation, le nombre des instruments et des outils nouveaux pour le collage, le soutirage ou le conditionnement du vin. Si la qualité du vin du Sauternais permit peu à peu de le distinguer, le

négoce joua également un rôle majeur dans la construction de cette renommée. Le monde des marchands de Bordeaux imposa les premières ébauches de classification des vins, plaçant les grands crus de vin rouge des Graves et du Médoc au sommet de la hiérarchie. Ceux du Sauternais occupaient un rang secondaire mais se situaient au premier plan de la production de vin blanc. Par ailleurs, l'axe garonnais, qui favorisait l'acheminement des vins en direction de la capitale régionale, orientait largement cette dynamique commerciale en direction du port de Bordeaux. Le grand commerce faisait donc figure d'acteur de premier plan dans la prospérité du vin du Sauternais comme produit économique. De plus, l'Europe du Nord, au premier rang de laquelle figuraient les Provinces-Unies, constituait un débouché essentiel, qui promut les blancs doux. Leur écoulement sur les marchés empruntait des voies commerciales diverses. En effet, le rôle prépondérant des marchands des Chartrons ne doit pas conduire à minimiser la vigueur des énergies locales, productives, commerciales et humaines, qui dynamisaient le Sauternais. Quand les vins des grandes maisons partaient à la conquête des palais des élites françaises et européennes, ceux des petites et moyennes exploitations vigneronnes étaient davantage consommés dans une aire géographique restreinte. À l'éventail des structures de production viticole répondait une diversité des réseaux marchands, des lieux de consommation et des acheteurs. Les petits vigneronns restaient souvent contraints dans un jeu complexe d'intermédiaires commerciaux. Ils tiraient donc moins profit de la réputation grandissante du sauternes. De façon générale, les modalités de la vente du vin dépendaient de trois principaux facteurs : d'une part l'influence du négoce bordelais, d'autre part la position sociale des acheteurs capables ou non d'investir dans un produit de qualité et, enfin, la condition des producteurs, car seuls un rang privilégié et une production soignée autorisaient à participer à certains réseaux commerciaux. Il existait donc plusieurs systèmes viticoles en Sauternais aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dont la mise en évidence permet de comprendre la complexité de la société qui les produisait. Le vin du Sauternais est donc né d'une lente adaptation des possibilités techniques et surtout financières des producteurs aux sollicitations de la clientèle par l'entremise des négociants.

Espace productif de plus en plus réputé, le Sauternais formait également une société rurale très marquée par l'orientation viticole. Sa composition socioprofessionnelle reflétait sa spécialisation culturelle, car elle était dominée par les travailleurs de la vigne et du vin, tonneliers, laboureurs, journaliers et vigneronns. Derrière le caractère récurrent du terme et son apparence, « le » vigneron du Sauternais des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles représente un objet d'étude particulièrement complexe. La principale différence entre les trois grandes figures archétypales du monde viticole du Sauternais que constituaient les laboureurs, les vigneronns et les journaliers était déterminée par un patrimoine foncier et une capacité de production plus ou moins développés. Les journaliers et les vigneronns se définissaient par une vulnérabilité aux aléas de la conjoncture économique plus grande que les laboureurs, qui cultivaient aussi la vigne mais possédaient un plus large éventail de terres que les précédents. En effet, malgré la prospérité qui caractérisa la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, une mauvaise récolte ou une difficulté familiale pouvait toujours faire basculer le petit propriétaire dans le salariat. Inversement, l'ascension sociale passait par un accès aux rudiments de l'éducation et à l'apprentissage d'un métier, mais elle restait rare. La promotion socioprofessionnelle visait souvent l'émancipation de la terre mais pas forcément du monde du vin, car ceux qui tentaient de s'élever embrassaient souvent une carrière de marchand et conservaient un patrimoine foncier relativement étendu, souvent hérité et augmenté au fil de la vie. Les questions de mobilité sociale, de succession et de cycle de vie revêtaient une acuité réelle dans un monde rural en profond renouvellement tel que le Sauternais. La diversité de cet espace complexe se retrouvait dans la construction familiale, c'est-à-dire dans le choix matrimonial et dans les modalités de dévolution des biens. Le patrimoine foncier faisait l'objet de stratégies familiales différenciées, qui s'inspiraient de processus individuels autant que de coutumes et d'habitudes collectives. La transmission de l'héritage agricole, dans lequel s'exprime l'attachement du paysan à sa terre, était une préoccupation centrale pour un chef de famille. Tant chez les vigneronns que dans le monde nobiliaire, l'étude des différents rapports à la redistribution des biens permet de s'interroger sur l'accès à la terre, sur les représentations du groupe familial et de la parenté. En Sauternais, le modèle général de succession, généralement soumis à la coutume de Bordeaux, visait à préserver l'intégrité du patrimoine. Il en ressort le souci de privilégier les enfants mâles, de façon à limiter le démantèlement de l'exploitation, exprimé de manière plus aigüe chez les nobles que dans le monde paysan. Mais les nombreuses variantes constatées s'expliquent par la place laissée aux choix personnels. La transmission de la terre doit être pensée en termes de pratiques

sociales, différentes d'une société rurale à une autre, d'une frange de population à une autre, montrant ainsi l'écart qui existait entre la règle juridique et les normes sociales. La vigne passait tout autant, voire davantage, par la voie familiale que par les circuits marchands. Nombreuses sont les études qui soulignent la spécificité du monde vigneron au sein de la société paysanne. Le métier exigeait un savoir-faire essentiellement transmis par le père, le frère ou l'oncle et la continuité du travail de la vigne était essentielle dans sa mise en valeur. Comme les espaces boisés, la vigne n'était pas un bien immédiatement productif : il était donc plus avantageux d'en hériter que de l'acheter. En ce sens, elle occupait une place particulière dans la circulation des biens fonciers. Elle scellait, plus que les cultures annuelles, l'attachement des populations à une terre et contribuait à forger l'identité du monde vigneron. De plus, la circulation des biens-fonds se trouvait étroitement liée aux structures de la propriété et aux fluctuations économiques. Les contraintes liées à l'exploitation déterminaient principalement le comportement des propriétaires : la proximité des parcelles, leur accessibilité, la coïncidence de la taille des propriétés avec la force productive du ménage conditionnaient les initiatives de ventes, d'achats ou d'échanges. D'autre part, les comportements des individus avec leur patrimoine dépendaient aussi des conditions socioéconomiques dans lesquelles ils évoluaient. Ainsi, le développement des châteaux viticoles et du salariat rural au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle distendit, voire annula, pour certaines familles le lien autrefois vital qui existait entre le patrimoine foncier d'un ménage rural et ses conditions d'existence. Malgré tout, il reste encore nécessaire, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, de donc tenir compte des incidences du cycle de vie sur la composition des patrimoines. En effet, la quantité de terres possédées avait très souvent un rapport direct avec la production d'un revenu du travail pour un bon nombre de propriétaires de la région, ce qui se traduisait par d'étroits liens entre la composition des patrimoines et le cycle de vie des individus et des ménages. Par conséquent, le cadre de vie des vignerons, tonneliers, journaliers ou laboureurs du Sauternais apparaît comme un indice complémentaire essentiel pour appréhender les transformations de la société viticole. La corrélation était très nette entre le bâti rural, l'exploitation viticole et les conditions socioéconomiques. En cela, les châteaux viticoles nobles répondaient aux mêmes impératifs que les maisons des vignerons. Ils sortirent principalement de terre aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et leur structure devaient répondre aux nécessités de la production viticole autant qu'à l'envie du propriétaire d'afficher son statut social. Chez les vignerons, l'obligation de construire un bâtiment capable de répondre aux exigences agricoles guidait la plupart des édifices. Même si chaque domaine résolvait différemment ses contraintes culturelles, la maison viticole du Sauternais répondait à un certain nombre d'impératifs architecturaux : l'utilisation des matériaux locaux d'une part, la place accordée aux pièces vinaires (chais, celliers, cuiviers, appentis ou caves) d'autre part. Elle n'était donc pas seulement un cadre de vie, elle était également un lieu de travail, qui informait sur la position socioéconomique de son occupant. La place du paysan dans la communauté rurale constituait un autre indice révélateur de sa condition. En effet, ce cadre d'expression et de décision de la vie paroissiale exprimait autant qu'il confortait les hiérarchies sociales. La participation des individus et des familles au gouvernement local dépendait souvent de leur niveau de vie, notamment parce qu'il fallait un savoir-faire et une disponibilité que tous ne pouvaient s'autoriser. Les représentants villageois étaient généralement choisis dans les franges supérieures de la paroisse, hommes de loi, marchands, laboureurs, plus rarement vignerons. Les journaliers se retrouvaient généralement exclus de la nomination aux fonctions de représentation de la vie collective, ce qui montre combien le fait villageois traduisait, lui aussi, l'organisation sociale du vignoble du Sauternais. Être vigneron, laboureur ou journalier constituait bien plus qu'un métier, c'était aussi un état, une condition sociale, soumis aux variations et évolutions du monde viticole.

Au fil des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le sauternes atteignit une qualité reconnue, qui offrit une valeur jusque-là inégalée au territoire. Mais la réussite de ce vin ne doit pas être considérée comme miraculeuse. Le vin liquoreux n'est pas né en Sauternais : on en produisait aussi à Loupiac, à Monbazillac et même dans la région du Tokay en Hongrie. Elle a, par ailleurs, suscité quelques résistances. L'évolution vers une culture de plus en plus spéculative modela la société rurale et les prix plus élevés du vin engendrèrent une concurrence pour la possession des terres au bénéfice des élites, nobles ou notables locaux. L'organisation économique et sociale d'ensemble du Sauternais en dépendait. Les échanges économiques d'abord, les pratiques familiales et les relations sociales ensuite, se trouvaient liés à la vigne ou au vin. Enfin, malgré cette spécificité, nos observations et nos constats s'inscrivaient dans le cadre du monde rural d'Ancien Régime et de la « révolution des vins », qui

débuta dans les années 1650 et se prolongea jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, touchant la plupart des vignobles français ou européens. En Sauternais, l'orientation vers un vin blanc de plus en plus doux se fit progressivement, par tâtonnements, mais permit le même passage à une production de qualité, voire de luxe entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'était essentiellement dans le soin apporté aux vignes que l'écart commença à se creuser pour distinguer les vins de qualité. Les maisons nobles jouèrent un rôle moteur dans la diffusion de ces innovations, qui allaient bien au-delà du simple aspect technique. Elles concernaient autant les procédés culturels que la conquête de nouveaux marchés de consommateurs, la nécessité de solliciter des sources intermédiaires d'approvisionnement, notamment pour les bois de tonnellerie, la mise en œuvre de circuits commerciaux adaptés et, finalement, la progressive mise au point d'un nouveau produit. Ces différents types d'innovations apparurent sur un laps de temps relativement long, de manière concomitante ou décalée, mais toujours selon une logique de complémentarité exerçant un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie viticole. Le classement du XIX<sup>e</sup> siècle fut la conséquence directe de l'élaboration de ce modèle viticole, dont il sanctionna les déclinaisons.

Ainsi s'achève l'étude de la vigne, du vin et des vigneron du Sauternais des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle montre combien le vin se révèle un prisme d'appréhension intéressant d'une société rurale d'Ancien Régime. Elle ne vise pas seulement à faire l'histoire d'un microcosme viticole, mais tente modestement d'apporter sa contribution à l'analyse des campagnes modernes et de comprendre comment un si modeste territoire a permis de bâtir une si vaste réputation. Géologie, climatologie ou géographie ne peuvent y parvenir seul. L'histoire apparaît tout aussi déterminante. Plus que par la promotion de la qualité d'un terroir physique, l'identité d'un vignoble se définit surtout par le long labeur d'une société productrice, dans un monde en quête de racines. C'est ainsi que nous avons tenté d'appréhender le Sauternais moderne, tel une œuvre de civilisation.

Après une courte délibération lors de la soutenance de la thèse, le jury a décerné à Stéphanie Lachaud le titre de docteur en histoire moderne de l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, avec la mention très honorable et ses félicitations à l'unanimité.